



Ministère de la Justice

Communiqué de presse

Agression a la maison centrale de Condé-sur-Sarthe

Paris le 5 mars 2019

Ce matin à 9h45, un détenu du quartier maison centrale de Condé-sur-Sarthe (Orne) a agressé deux surveillants.

Il était à l'unité de vie familiale (UVF), avec sa femme, où il a agressé deux surveillants avec un couteau en céramique. L'un des agents a été plus grièvement atteint. Ils ont été immédiatement pris en charge, et conduits vers l'hôpital ; leur pronostic vital n'est pas engagé.

Le détenu s'est retranché dans l'unité avec son épouse. Il est condamné à 30 ans de réclusion criminelle pour arrestation, enlèvement, séquestration suivi de mort et vol avec arme, et à un an d'emprisonnement pour apologie publique d'acte de terrorisme. Il est libérable, à ce jour, en 2038.

L'ERIS de Rennes est en route vers la maison centrale ; les forces de sécurité intérieure sont également mobilisées. Le parquet est saisi.

Une cellule de crise a immédiatement été ouverte aux niveaux régional et national.

La ministre de la Justice apporte tout son soutien aux agents blessés et à leurs proches, ainsi qu'à leurs collègues actuellement mobilisés ; elle se rend à la cellule de crise nationale.

Contacts presse :

Cabinet du garde des Sceaux

01 44 77 63 15

secrétariat-presse.cab@justice.gouv.fr

Direction de l'administration pénitentiaire

01 70 22 80 28

presse.dap@justice.gouv.fr